



**PROJET
PÉDAGOGIQUE
2024-2025
ELEMENTAIRES**

**PEYROLLES
animation**



TABLE DES MATIÈRES

1. Les éléments de contexte.....	4
1.1 Le territoire.....	4
1.2 La collectivité.....	6
2. Le PEDT de Peyrolles en provence.....	9
2.1 Les priorités éducatives de la ville de peyrolles en provence.....	Erreur ! Signet non défini.
2.2 Les actions éducatives visées dans le pedt.....	9
2.3 Les évènements collectifs.....	10
3. Les moyens humains et outils pédagogiques.....	Erreur ! Signet non défini.
3.1 Les équipes.....	11
3.2 Les outils pédagogiques communs.....	13
4. L'accueil de loisirs élémentaire.....	15
4.1 Les locaux.....	23
4.2 Le public.....	25
4.3 Les objectifs pédagogiques.....	27
4.4 La programmation annuelle.....	29
4.5 le fonctionnement.....	31
5. Le bilan et l'évaluation : la démarche qualité.....	27
6. La sécurité.....	Erreur ! Signet non défini.
7. L'accueil de l'enfant à besoin spécifique.....	29

PROJET PÉDAGOGIQUE 6-11 ANS

VILLE DE PEYROLLES EN PROVENCE

1. LES ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

Le projet pédagogique est l'application directe du PEDT de la ville de Peyrolles en Provence et du projet éducatif de l'IFAC. Mais il n'est pas que cela... Bien qu'élaboré par la direction, le projet pédagogique est le reflet d'une délibération commune et des valeurs partagées par tous. Il répond à un constat établi en équipe. Cette implication de l'équipe dans le processus de réflexion permettra à chacun de se retrouver dans cet outil et d'en atteindre les objectifs fixés. C'est grâce à ce travail en commun que nous pouvons parler de cohérence éducative.

De ce fait, le projet pédagogique sera l'outil indispensable qui permettra à chaque animateur de donner un sens à ses actions et de proposer ainsi une palette de projets d'activités ou d'animations.

Il définit également les modalités de fonctionnement de l'accueil de loisirs pour les actes de la vie quotidienne. Ce contrat de confiance servira de référence tout au long de l'année 2023/2024.

Il sera signé à la dernière page par tous les animateurs qui ont l'obligation d'en prendre connaissance.

1.1 LE TERRITOIRE

Peyrolles en Provence se situe dans la vallée de la Durance, entre le massif du Luberon et le massif de la montagne Sainte-Victoire. La commune se situe au nord-est du département des Bouches-du-Rhône, limitrophe avec le Vaucluse. Peyrolles offre à ses 5223 habitants, un cadre de vie rural agréable aux portes d'Aix en Provence et de la campagne.

L'histoire enseigne qu'au temps du Roy René au 15ème siècle, le château (résidence de plaisance du Roy René) était un haut lieu de culture et de sciences. Le patrimoine local s'est ainsi enrichi de ces vestiges historiques que constituent le château, la chapelle du Saint Sépulcre mais aussi l'Eglise Saint-Pierre et Notre-Dame d'Astors.

Chaque année, on célèbre chaque année la foire du Roy René, animation locale la plus importante de la commune.

Plus ancienne encore est la Grotte aux Palmiers, site unique en Europe.

Peyrolles-en-Provence est également connue par sa proximité au Massif de Concors, par son lac et par sa forêt du Loubatas.

Peyrolles en Provence fait partie de la Métropole Aix Marseille Provence.

Source Insee



PROJET PÉDAGOGIQUE 6-11 ANS

VILLE DE PEYROLLES EN PROVENCE

1 CRECHE

**1 ESPACE DE VIE
SOCIAL**

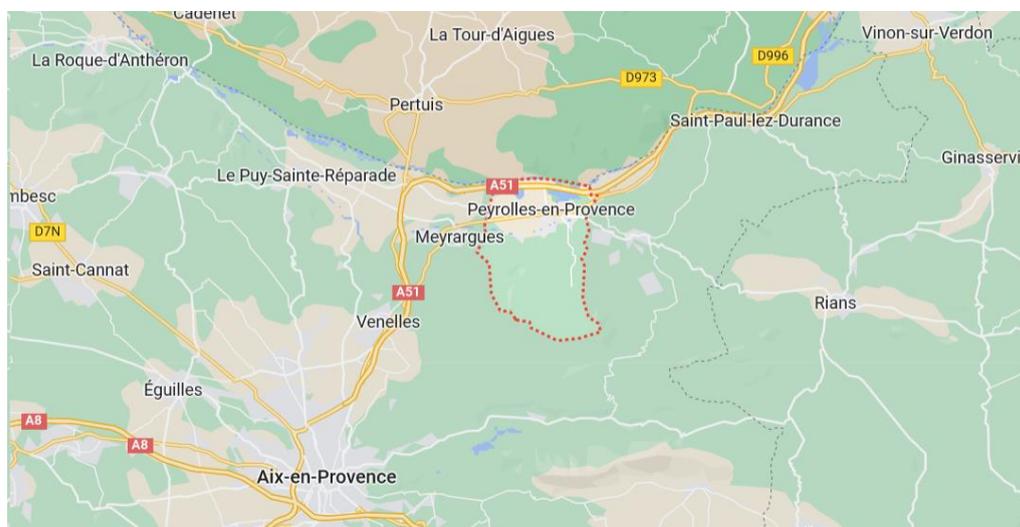
1 ÉCOLE PRIMAIRE

**1 ÉCOLE
MATERNELLE**

1 COLLÈGE

**2 CENTRES DE
LOISIRS
1 MAISON DES
JEUNES**

**70 ASSOCIATIONS
DONT 25 SPORTIVES
27 CULTURELLES
ET 18 SOCIALES**



PROJET PÉDAGOGIQUE 6-11 ANS

VILLE DE PEYROLLES EN PROVENCE

1.2 LA COLLECTIVITÉ

L'organisateur est la mairie de Peyrolles-en-Provence par le biais de son service Enfance Jeunesse. Dans le but d'améliorer la qualité de service et pour répondre à l'augmentation de la fréquentation de l'accueil de loisirs, la commune a décidé de faire appel à un opérateur associatif, spécialisé dans le domaine de l'enfance et de la jeunesse.

Dès septembre 2013, l'association IFAC a pris en charge la gestion de l'accueil de loisirs sur tous les temps péri et extra scolaires sans le cadre d'un marché de services.

La mairie reste décisionnaire des grands axes pédagogiques à travers des comités de pilotage avec le prestataire.

La mairie s'est engagée en septembre 2018 dans la labellisation « Plan Mercredi », mise en place par le ministère de l'éducation et de la jeunesse, afin de promouvoir des activités de qualité et de découverte en lien avec le temps scolaire.

Le service Enfance Jeunesse de la mairie de Peyrolles-en-Provence comprend le collège, l'école élémentaire, l'école maternelle, la crèche, les accueils extrascolaires et périscolaires au sein des deux écoles ainsi que la Maison Des Jeunes.

1.2.1. DESCRIPTION

Le service d'Accueil de Loisirs périscolaire et extrascolaire est un service public facultatif que la ville de Peyrolles en Provence propose aux familles de la commune et dans la limite des places disponibles, après dérogation, aux familles extérieures.

Les inscriptions aux différents services proposés sont gérées par le Service Enfance Jeunesse et par le biais du portail famille.

L'accueil de loisirs est situé dans les locaux jouxtant l'école élémentaire. Ils sont déclarés auprès de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale des Bouches du Rhône au titre des accueils collectifs de mineurs à caractère éducatif.

Dans le cadre du Projet Educatif de Territoire (PEDT), l'accueil de loisirs est un service éducatif complémentaire de l'école.

La Caisse d'Allocations Familiales des Bouches du Rhône apporte son concours financier au fonctionnement de l'accueil de loisirs afin de limiter le coût supporté par les familles.

La production des repas est assurée par un prestataire extérieur choisi par la mairie et le temps de service est assuré conjointement par les agents communaux et les animateurs de l'accueil de loisirs. L'ensemble de ces personnels (communal et animateurs) est sous la responsabilité du Directeur/Directrice de l'accueil de loisirs durant la pause méridienne.



PROJET PÉDAGOGIQUE 6-11 ANS

VILLE DE PEYROLLES EN PROVENCE

1.2.2. LES CHOIX DE LA MUNICIPALITÉ

- Un prestataire qui répond aux enjeux pédagogiques de l'accueil de loisirs
- Une équité de traitement des temps périscolaires pour toutes les écoles
- Une communication adaptée pour toutes les familles

1.2.3. DES TEMPS ÉDUCATIFS

Un accueil en trois temps.

LE MATIN	Accueil progressif des enfants à travers les pôles d'activités libres
LE MIDI	Une plage horaire confortable pour jouer et manger Mise en place de clubs d'activités (7 familles) selon les thématiques du moment-projet pédagogique. Jeux libres pour s'aérer et se défouler
LE SOIR	Une programmation d'activités clubs (7 familles) selon les thématiques du moment - projet pédagogique Campagnes Jeux libres Après 17h30 : pôles d'activités libres

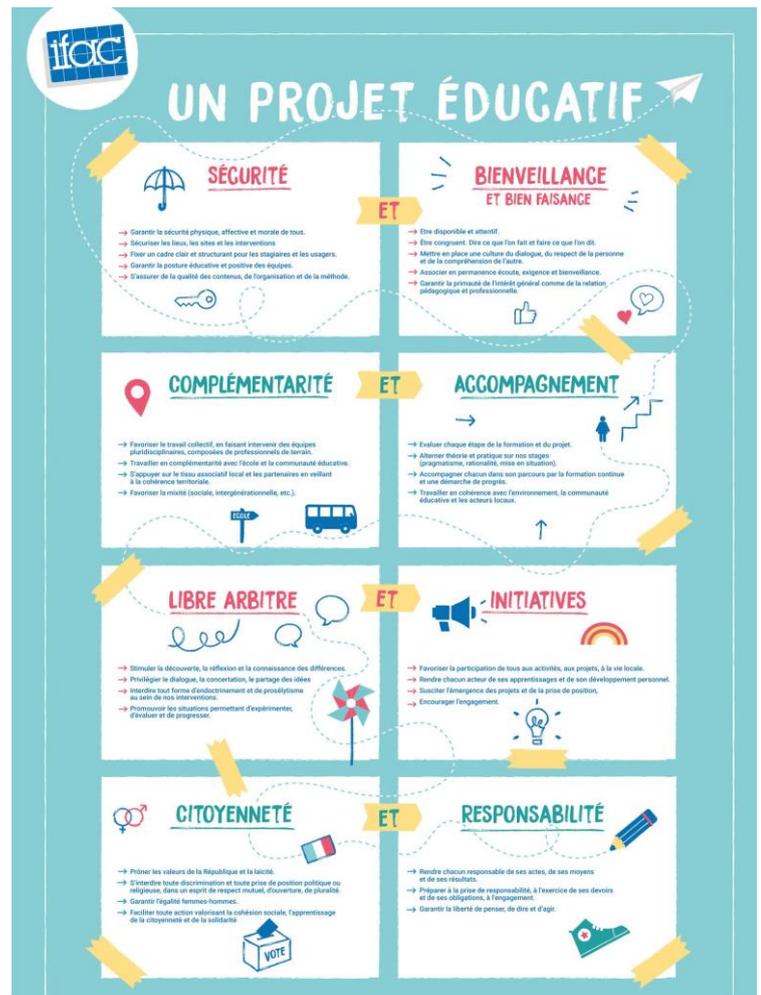
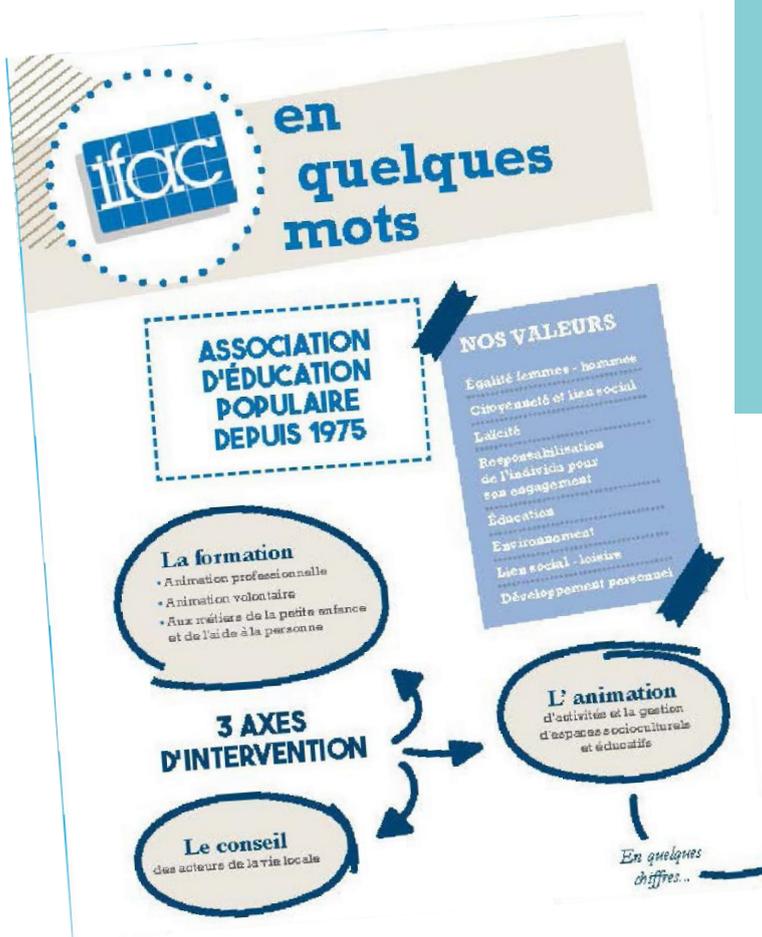


PROJET PÉDAGOGIQUE 6-11 ANS

VILLE DE PEYROLLES EN PROVENCE

1.3 IFAC EN QUELQUES MOTS

1.3.1 L'ASSOCIATION



PROJET PÉDAGOGIQUE 6-11 ANS

VILLE DE PEYROLLES EN PROVENCE

2. LE PEDT DE PEYROLLES EN PROVENCE

L'objectif du PEDT est de mobiliser toutes les ressources d'un territoire afin de garantir la continuité éducative entre d'une part les projets d'écoles, et d'autre part les activités proposées aux enfants en dehors du temps scolaire. Il doit donc permettre d'organiser les activités périscolaires qui prolongent le service public d'éducation et en complémentarité avec lui.

2.1 LES ACTIONS ÉDUCATIVES VISÉES DANS LE PEDT

1 ère action : Pérenniser les activités et les ateliers proposés pendant le temps périscolaire par les équipes d'animation

Solliciter, dans la mesure du possible, des intervenants extérieurs : pour proposer sur les mercredis et les temps méridiens des ateliers d'activités de découverte (culturel, sportive, ...)

Proposer des thématiques de programme d'activités sur les mercredis en lien avec les programmes scolaires

Continuer les passerelles entre les enfants de la crèche entrant à l'école et l'ACM maternelle : pour que les futures petites sections puissent appréhender le passage chez « les grands »

Entretenir le lien déjà établi avec les écoles, l'équipe d'animation et la mairie

2^{ème} action : Favoriser la réflexion et les actions citoyennes des enfants et des jeunes en multipliant les partenariats

Proposer des ateliers « d'actions citoyennes » sur des thématiques conjointes à l'école, le collège et temps périscolaire, comme le harcèlement, la violence, l'éducation à la santé, ...

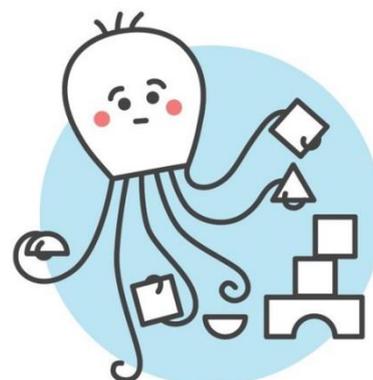
Accompagner au mieux les jeunes élus du CMJ : actions de sensibilisation à l'écologie, zéro déchets, et la solidarité en lien avec les dispositifs déjà mis en place au sein des établissements scolaires.

Sensibiliser les enfants et les jeunes aux valeurs de la République : avec le directeur de l'école élémentaire et le principal du collège, au travers d'une action commune et avec le support du « Grand livre de la laïcité ».

3^{ème} action : Garantir la continuité éducative entre les différents co-éducateurs de l'enfant et du jeune

Proposer des temps de rencontre : avec les familles, les services de la mairie, les directeurs d'école en dehors des conseils d'école, pour échanger sur des thématiques spécifiques de l'enfant

Accompagner les familles : dans les projets qu'elles



PROJET PÉDAGOGIQUE 6-11 ANS

VILLE DE PEYROLLES EN PROVENCE

souhaiteraient mettre en place en commun avec les services municipaux et les écoles.

Multiplier les rencontres avec les différents partenaires : CAF, DRAJES, inspection académique pour avancer conjointement sur des actions éducatives menées auprès des enfants.

4^{ème} action :

Rendre accessible les activités à tous les enfants et tous les jeunes sans distinction

Continuer l'accompagnement des enfants porteurs de handicap : en prenant en compte les spécificités de celui-ci et en l'intégrant au mieux dans le groupe

Sensibiliser les enfants et les familles au handicap visible et non visible : au travers d'ateliers pour mieux les comprendre.

Mobiliser les partenaires pour l'aide à l'accueil de ces enfants et des aménagements nécessaires à leur bien-être

Priorité 2023 - 2024

- La laïcité et les valeurs de la République
- L'usage et les pratiques numériques
- La prévention du harcèlement

2.2 LES ÉVÈNEMENTS COLLECTIFS

2.3.1 LES ÉVÈNEMENTS DE LA VILLE PEYROLLES EN PROVENCE

Nous participons aux événements organisés par la municipalité, et les partenaires de l'ACM (liste non exhaustive) :

- Forum des associations
- Foire du Roy René
- Carnaval



PROJET PÉDAGOGIQUE 6-11 ANS

VILLE DE PEYROLLES EN PROVENCE

3. LES MOYENS HUMAINS ET LES OUTILS PÉDAGOGIQUES

3.1 LES ÉQUIPES

L'équipe de direction est composée de :

1 responsable de site à temps plein, **Stéphanie MALTETE** en cours de formation DEJEPS chargée de l'exécution du cahier des charges, des relations entre la commune et l'Ifac de la mise en œuvre de l'ensemble des obligations de l'établissement et de l'animation des services.

1 directeur élémentaire diplômé du BPJEPS LTP, **Benjamin CAPPELLETTO**, chargé des aspects pédagogiques et administratifs de l'ACM mais aussi du suivi de notre interaction avec la vie locale, et nos partenaires. Il est chargé de l'animation pédagogique et de l'action éducative. Il prend en charge la dimension pédagogique et opérationnelle de l'ACM. Il est garant de la mise en œuvre technique et de la qualité des actions.

1 animatrice référente permanente, **Marie GIRAUD**, diplômé BAFA, complète l'équipe de direction et pourra être amenée à assurer les fonctions de directeur adjoint sur les ACM maternel et élémentaire

L'équipe d'animation est composée de :

Une animatrice permanente, Isabelle GIRAUD, qui interviendra de manière transversale sur les ACM 3-17 ans lors des temps d'accueil du matin, les temps méridiens et les mercredis matin.

Une équipe dédiée et collaborative d'animateurs qui seront en capacité d'intervenir sur l'école maternelle comme sur l'école l'élémentaire (temps périscolaires).

Dans chaque temps d'accueil du matin et du soir, un membre de direction présent sur l'ACM élémentaire :

- Se porte garant du bon fonctionnement du service
- Est disponible pour l'accueil des familles ayant une demande
- Intervient sur des situations particulières
- Est informé et intervient sur l'ensemble des éléments non ordinaires

L'équipe d'animation est composée en fonction du nombre d'enfants :

En école élémentaire :

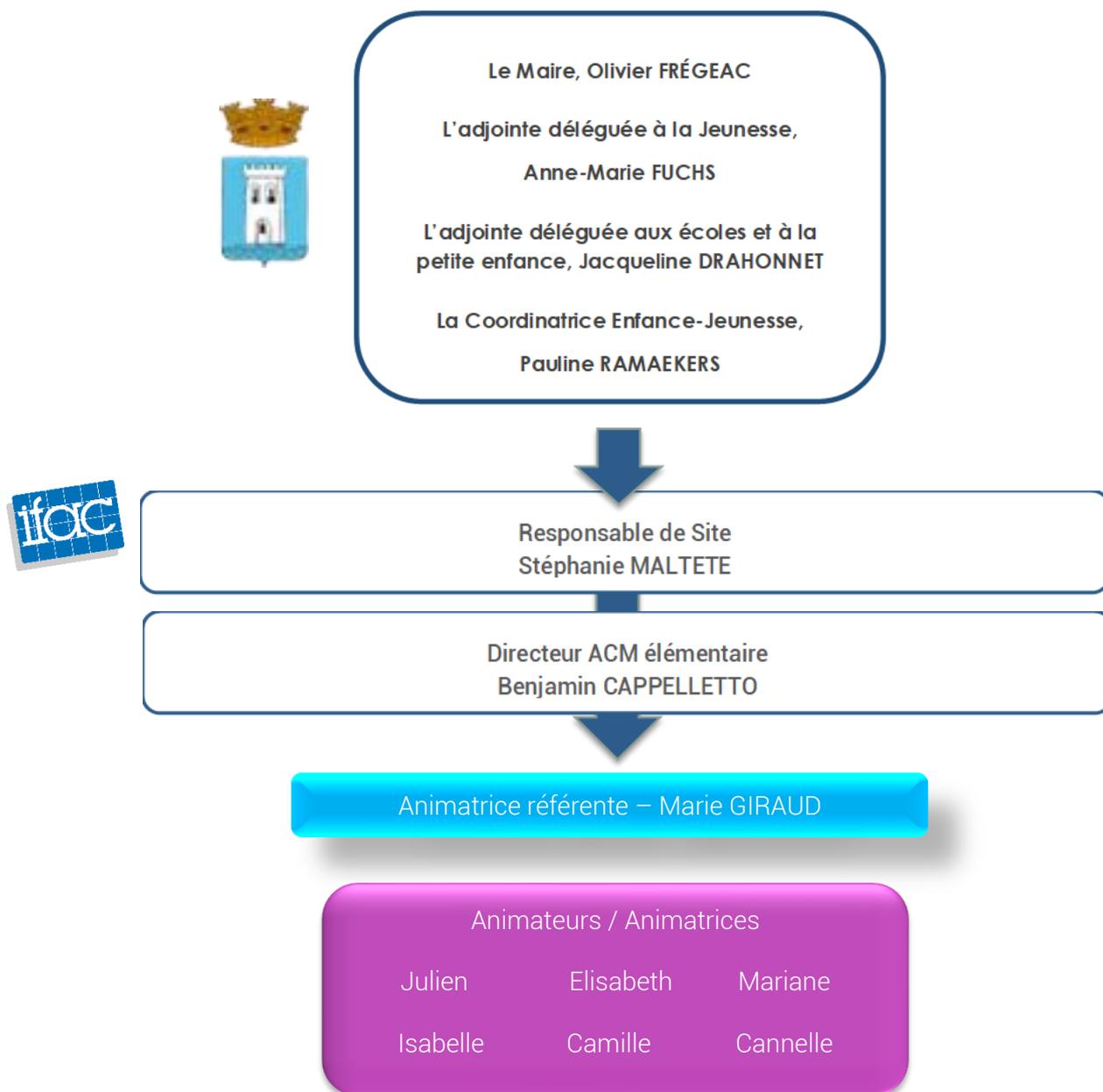
- Matin 1 animateur pour 18 enfants
- Soir : 1 animateur pour 18 enfants
- Mercredis : 1 animateur pour 14 enfants
- Vacances : 1 animateur pour 12 enfants

L'équipe d'animation est constituée en majorité d'animatrice et animateur titulaire du BAFA ou d'un diplôme professionnel de l'animation. Elle est complétée de stagiaires ou de non diplômés.

PROJET PÉDAGOGIQUE 6-11 ANS

VILLE DE PEYROLLES EN PROVENCE

3.1.1 ORGANIGRAMME



3.2 LES OUTILS PÉDAGOGIQUES COMMUNS

3.2.1 UN AMÉNAGEMENT DE PÔLES ANIMÉS

Un pôle représente une zone (pièce, espace, table...) associée à un ensemble d'activités autonomes ou guidées par un adulte. Chaque pôle est équipé d'un kit matériel de base ainsi que d'un affichage adapté aux enfants et à leur âge.

LA BULLE : écouter, lire, découvrir

Cet espace permet à l'enfant qui a besoin de se réveiller doucement, de se retrouver dans un endroit calme et agréable (coussin, tapis, coloriage). Être tout simplement heureux, dans sa bulle.

Un espace détente propice aux activités autour des médias, du livre et de la presse.

- Des magazines hebdomadaires et mensuels pour chaque tranche d'âge
- Un support pour une écoute audio des livres (cd, mp3, boîte à histoires Lunii)
- Des livres renouvelés à chaque cycle par une rotation par école (contes, livres pop-up, imagiers adaptés à la tranche d'âge, mangas, BD ou livre d'aventures pour les plus grands...)



La boîte à jeux : jouer, réfléchir, rire

Un espace pour jouer seul ou à plusieurs avec des jeux de société, jeux de manipulation (cubes, jeux en bois, tissus...). Nous estimons important que les enfants découvrent tout au long de l'année divers jeux de société, enrichissent leurs connaissances, prennent goût à ces jeux...

- Des jeux de société (choisi en fonction de l'âge, des capacités des enfants, de la diversité).
- Des jeux pouvant être utilisés seuls, à deux, à plusieurs et/ou avec un adulte.
- Des jeux sélectionnés en concertation avec les enfants (jeu de carte, domino, jeu de mémoire ...) qui restent présents en permanence sur ce pôle d'activité.
- Pour les plus grands : jeux d'énigmes, cahiers de vacances, mikado et autres jeux de stratégie.



L'atelier : créer, fabriquer, bricoler

Un espace pour créer, peindre, fabriquer et bricoler, avec du matériel pour peindre, colorier et dessiner. Nous prenons en considération le rythme de chaque enfant dans son apprentissage et les ateliers proposés seront fonction de l'âge de l'enfant. Nous veillerons à utiliser du matériel de récupération quand cela sera possible.

- Des activités manuelles (dessin, peinture, collage, adapté à la tranche d'âge),
- Des activités créatives (écriture de poèmes, chansons...)
- Du bricolage fabrication de mangeoire pour oiseaux, maison des insectes...)



PROJET PÉDAGOGIQUE 6-11 ANS

VILLE DE PEYROLLES EN PROVENCE



Le Lab : Construire, tester, Apprendre

Un espace propice aux jeux de construction, de manipulation, d'expériences, d'activités scientifiques et numériques.

- Jeux de construction (Lego, Kaplan, briques, support magnétique...)
- Jeux de manipulation (cubes, jeux en bois/tissus...)
- Boîtes d'expériences scientifiques : microscopes, nécessaire de chimie, boîtes à insectes, système de plantation, atelier électricité...



La maison : imiter, partager, se responsabiliser

Un espace dédié aux jeux d'imitation. Les enfants prennent le temps de jouer au marchand / à la marchande, à préparer un bon repas, à se déguiser en petit loup ou à préparer le goûter pour tout le centre. On joue seul ; à côté des autres, et finalement avec les autres. L'espace s'adresse prioritairement aux enfants de 3-6 ans, mais il n'est pas rare d'y croiser les enfants plus âgés, appréciant participant aux histoires des plus jeunes.

- Cuisine et dinette, marchande
- Espace déguisements
- Poupée et figurines, voitures, circuits...



Le terrain : s'énergiser, se dépenser, pratiquer une activité physique

Un espace et du matériel dédié aux activités sportives et aux jeux extérieurs. L'espace extérieur pourra être utilisé le matin pour aider les enfants soit à se mettre en mouvement, à pratiquer un « réveil » corporel pour bien démarrer leur journée, ou pour se dépenser avec les temps d'apprentissage et/ou de vie en collectivité.

- Plots, cerceaux, cages de but, panier de basket...
- Dossards
- Ballons
- Jeux de raquettes
- Vélos, trottinettes
- Fiches de jeu



PROJET PÉDAGOGIQUE

VILLE DE PEYROLLES EN PROVENCE

4. L'ACCUEIL DE LOISIRS ÉLÉMENTAIRE

4.1 LES LOCAUX

Lieu d'accueil : École élémentaire de Peyrolles en Provence

Capacité de l'accueil de loisirs : 55 places (Accueil de loisirs), 90 places (Accueil périscolaire)

Locaux d'accueil :

Le bâtiment principal jouxtant le Groupe scolaire
Toussaint Barthomeuf

La cantine

La salle vidéo

La bibliothèque

La salle informatique

Coordonnées

Adresse :

IFAC Arc Méditerranée, ACM Les Castors

2 rue des écoles, 13860 Peyrolles en Provence



Contact :

Directeur ACM : Benjamin CAPPELLETTO, 06.68.64.53.39, benjamin.cappelletto@utse.ifac.asso.fr

Animatrice référente : Marie GIRAUD

Périodes d'ouvertures et horaires

L'accueil collectif de mineurs extrascolaire 6-11 ans sera ouvert aux enfants sur une amplitude journalière de 7 h 30 à 18 h 00, du lundi au vendredi, jours fériés exceptés.

✓ Pendant les petites vacances d'automne, d'hiver et de printemps. Il sera fermé la totalité des vacances de Noël.

✓ Pendant les grandes vacances d'été, l'ACM fonctionnera juillet et août, sauf deux semaines de fermeture (la semaine du 15 août et la suivante) et les jours fériés.

✓ Une activité accessoire « été » (séjour de 5 jours/4 nuits - CASF R227-17) sera organisée uniquement pour les 6/11 ans.

Jour ouvertures	Horaire du matin		Horaire du soir
Lundi	07h30 - 08h40	/	17h15 - 18h30
Mardi	07h30 - 08h40	/	17h15 - 18h30
Mercredi (Accueil possible à la demi-journée)	Accueils parents 7h30 - 9h00	11h45 - 12h00 13h45 - 14h00	Accueils parents 17h00 - 18h00
Vacances	07h30 - 9h00	/	17h00 - 18h00
Jeudi	07h30 - 08h40	/	17h15 - 18h30
Vendredi	07h30 - 08h40	/	17h15 - 18h30

PROJET PÉDAGOGIQUE 6-11 ANS

VILLE DE PEYROLLES EN PROVENCE

Il y a 4 salles que nous utilisons principalement pour les enfants :

- Le bâtiment jouxtant l'école qui bénéficie d'une grande salle d'activités ;
- La salle vidéo que l'on utilise pour les activités de détente, de jeux d'expression et de danse ;
- La salle informatique que l'on utilise également pour les différentes activités de jeux de société, activités manuelles, ainsi qu'un accès aux postes informatiques (accès internet, 10 postes) ;
- La salle de bibliothèque qui sert de salle de détente, de conte et de lecture.

La cour de l'école nous offre de grands extérieurs permettant aussi l'organisation de jeux de cours ou de jeux collectifs.

4.2 LE PUBLIC DE L'ACCUEIL DE LOISIRS

Connaissance du public :

Les besoins des enfants sont notre base de travail, qu'ils soient physiologiques, affectifs, sociaux ou même intellectuels. Cela nous permet de proposer des activités favorisant de l'évolution et de l'épanouissement de chaque enfant. L'école élémentaire accueil des enfants de 6 à 11ans, néanmoins l'évolution rapide de cette tranche d'âge nous permet de la sectionner en deux entités distinctes : les 6-8ans et les 9-11ans.

Les Besoins des 6-8ans :

Besoins	Spécificités
Physiques	<ul style="list-style-type: none"> - Alimentation équilibrée : Besoin de repas riches en nutriments pour soutenir la croissance. - Activité physique régulière : Au moins 1 heure par jour pour développer la motricité. - Sommeil suffisant : Environ 10-12 heures de sommeil par jour pour un bon développement. - Soins de santé réguliers : Vaccins, contrôles de croissance, suivi de la santé dentaire.
Affectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Besoins d'affection : Importance d'attention positive et des mots réconfortants de la part des adultes. - Soutien émotionnel : Écoute active des adultes face aux émotions de l'enfant. - Développement de l'estime de soi : Encouragement à essayer de nouvelles activités et valorisation des réussites. - Sécurité : Créer un environnement stable et prévisible.
Sociaux	<ul style="list-style-type: none"> - Développement des compétences sociales : Apprentissage des règles de base de la communication et du partage. - Importance des amis : Encouragement à se faire des amis et à comprendre les relations interpersonnelles. - Jeux en groupe : Participation à des activités collectives pour développer le travail d'équipe. - Résolution de conflits : Apprentissage de techniques simples pour résoudre les disputes.
Intellectuels	<ul style="list-style-type: none"> - Exploration à travers le jeu : Utilisation du jeu pour découvrir le monde et apprendre. - Apprentissage par la pratique : Activités manuelles pour développer la créativité et la pensée critique. - Développement de la curiosité : Encouragement à poser des questions et à explorer de nouveaux sujets. - Activités créatives : Dessin, peinture et autres formes d'art pour stimuler l'expression personnelle.



PROJET PÉDAGOGIQUE

VILLE DE PEYROLLES EN PROVENCE

Les Besoins des 9-11 ans :

Besoins	Spécificités
Physiques	<ul style="list-style-type: none"> - Alimentation variée : Besoin de repas comprenant des protéines, des fruits, des légumes et des glucides. - Gestion de l'énergie : Importance d'activités physiques pour gérer le stress et améliorer la concentration. - Suivi médical régulier : Contrôles médicaux pour détecter tout problème de santé précoce. - Hygiène : Enseignement de l'importance de l'hygiène personnelle et des soins corporels.
Affectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcement de l'estime de soi : Valorisation des réussites scolaires et personnelles. - Gestion des émotions : Aide à reconnaître et à exprimer des émotions complexes. - Indépendance : Encouragement à prendre des décisions, à gérer des tâches simples et à exprimer ses opinions. - Soutien des pairs : Importance de l'écoute et du soutien entre amis.
Sociaux	<ul style="list-style-type: none"> - Amitiés plus profondes : Développement de relations plus significatives et compréhension des dynamiques sociales. - Participation à des activités de groupe : Engagement dans des clubs, des sports ou des activités extrascolaires. - Apprentissage du travail d'équipe : Importance de la coopération et de la communication pour atteindre des objectifs communs. - Respect des différences : Sensibilisation à la diversité et apprentissage du respect mutuel.
Intellectuels	<ul style="list-style-type: none"> - Intérêt pour les sujets variés : Encouragement à explorer des sujets en dehors du cursus scolaire. - Développement de compétences académiques : Renforcement des compétences en lecture, écriture et mathématiques à travers des exercices pratiques et ludiques. - Autonomie dans l'apprentissage : Encouragement à poser des questions, à chercher des réponses et à prendre des initiatives. - Projets créatifs : Participation à des projets qui stimulent la pensée critique et la créativité.



PROJET PÉDAGOGIQUE 6-11 ANS

VILLE DE PEYROLLES EN PROVENCE

4.3 LES OBJECTIFS DE L'ACCUEIL DE LOISIRS POUR 2024-2025

Ce projet est un outil essentiel pour un travail de qualité tout au long de l'année. Il sera le fil conducteur et pourra évoluer selon les modifications et améliorations apportées.

Les objectifs sera affiché dans l'entrée du périscolaire afin d'attirer l'attention des parents.

Le périscolaire représente le 3ème pôle dans la vie de l'enfant, à côté de la famille et l'école. Il permet de construire des relations différentes avec le village, l'environnement, les associations et les autres enfants et jeunes.

La plus grande satisfaction sera de constater le plaisir que ressent l'enfant à évoluer dans cet environnement organisé, sécurisé et bienveillant

Les objectifs sont décidés ensemble lors de réunions d'équipe et font écho aux actions réfléchies dans le PEDT de la ville de Peyrolles en Provence.

Ils seront, pour cette année, au nombre de 4 :

- Renforcer les cohérences éducatives et la coéducation ;
- Favoriser l'individualité de chaque enfant dans le groupe ;
- Être le citoyen de demain ;
- Développer le lien avec les acteurs : familles, partenaires et structures environnantes (HEPAD, foyer du 3ème âges, commerçants locaux, etc...).

Nous présentons ci-après des actions qui viennent illustrer la mise en œuvre des objectifs. Cette liste est bien entendu non exhaustive et sera amenée à évoluer en fonction des enfants, des partenariats, des opportunités et des appétences/compétences de l'équipe d'animation.





PRIORITÉS		OBJECTIFS	ACTIVITÉS, ACTIONS	EVALUATION	
Vivre ensemble	Renforcer les cohérences éducatives	Faire vivre les connaissances au travers de jeux et d'activité ludiques	Quels outils je mets en place pour atteindre l'objectif ? Adapter les activités liées au fil rouge sur le calendrier scolaire pour un meilleur suivi		
			Mise en place de projet continu entre périscolaire et extrascolaire en lien avec les enseignants		
			Activités éducatives : ateliers scientifiques, activités sur la nature et le cycle de la vie, atelier de réflexion tel que les échecs		
	Favoriser l'individualité de chaque enfant dans le groupe	Instaurer des temps de parole	Le temps forum – bâtons de la paroles – météo du jour / conseil de cabane		
			Rendre l'enfant acteur de son accueil	Appropriation du centre par des activités de bricolage et de décoration en rapport avec l'imaginaire Remise en état du potager	
			Développer l'empathie et la communication non violente	Proposition d'activités pour développer les compétences psycho sociales : les mercredis après-midi « zen attitude » et « Be you »	
Devenir le citoyen de demain	Impliquer les enfants dans la découverte de la nature et de l'environnement	Mise en place d'un potager partagé avec l'école			
		Activités de découverte de la nature (Randonnée pédagogique, herbier, hôtel à insecte, etc...)			
	Permettre aux enfants de s'engager citoyennement	Former des CM à devenir des médiateurs dans la cour			
		Alimentation des animaux du centre, arrosage et entretien du potager et des plantes...			
	Devenir un citoyen numérique responsable et respectueux	Sensibilisation au bon usage des réseaux sociaux : projet structure			
		Mise en place d'activités numériques d'apprentissage ou de création			
Développer les partenariats	Permettre aux familles d'avoir un lien permanent avec le centre de loisirs	Instaurer 2 à 3 réunions d'information pour les parents dans un but informatif et d'échange			
		Faire venir les parents lors d'évènements spéciaux : remise de diplômes, marché de Noël, etc...			
		Créer un espace « cosy » pour les parents // un accueil parents pour les vacances			
	Développer le lien intergénérationnel	Activité en partenariats avec l'HEPAD et le foyer du 3 ^{ème} âge de Peyrolles : kermesses, loto, etc...			

PROJET PÉDAGOGIQUE 6-11 ANS

VILLE DE PEYROLLES EN PROVENCE

4.4 FIL ROUGE ANNUALISÉ



Au cours de cette année 2024-2025, les enfants seront bercés par un imaginaire fil rouge qui englobera le temps périscolaire du mercredi et les vacances scolaires. Dès le premier mercredi, ils seront immergés dans le monde fantastique de la magie et des sorciers : une astucieuse inspiration du monde d'Harry Potter et créé de toute pièce !

« A la suite de la franche réussite de la session 2021 du GWMAP, l'institution de la magie internationale (IMI) a souhaité réitérer l'opération mais à plus grande échelle. De ce fait, la session 24/25 propose à une centaine de jeunes moldus de vivre, l'espace d'une année scolaire, les apprentissages simplifiés des sorciers. Au programme : cours de magies divers, apprentissage de sports sorciers, visite et histoire sur la magie au fil des siècles,



PROJET PÉDAGOGIQUE

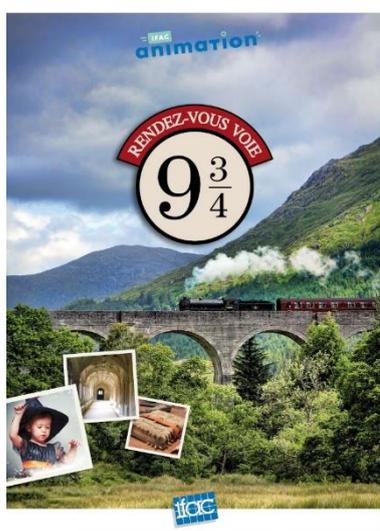
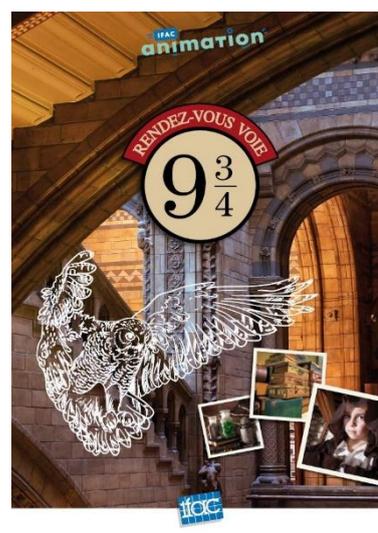
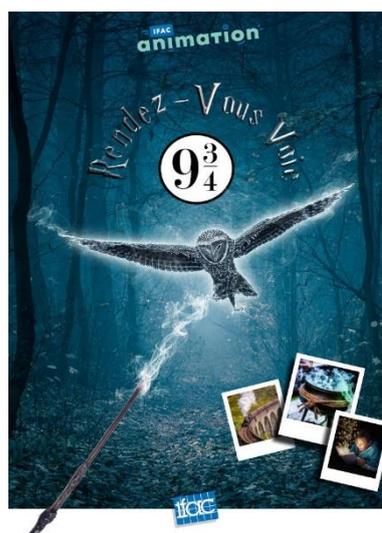
VILLE DE PEYROLLES EN PROVENCE

La place laissée aux activités :

- L'activité est un moment privilégié et attendu des enfants, elle permet la détente, l'échange et le plaisir.
- Les activités seront rythmées par les saisons, les temps forts, les projets, notre thème et les envies des enfants.
- Les activités peuvent également être spontanées, à l'initiative des enfants ou des animateurs et se dérouler seules ou accompagnées.

L'équipe prendra soin :

- D'adapter les activités aux tranches d'âges des enfants.
- D'ajuster les activités en fonction de la concentration des enfants (fatigue de fin de journée et de fin de semaine).
- D'autoriser l'enfant à rester oisif ou s'occuper de manière autonome dans les espaces de jeu permanents.



PROJET PÉDAGOGIQUE 6-11 ANS

VILLE DE PEYROLLES EN PROVENCE

4.5 LE FONCTIONNEMENT

4.5.1. JOURNÉES TYPES

Nous retrouvons ici la journée type listant les différents temps de loisirs et l'organisation mise en place. Cette organisation permet de respecter l'alternance des rythmes entre temps calmes et temps d'activités. Nous y retrouvons un détail de la journée des enfants mais aussi des animateurs afin que chacun puisse s'y retrouver.

Heures	Ce que font les enfants	Ce que font les animateurs
7h30 9h00	Accueil des enfants Temps libre animé : intérieur & extérieur	Préparation des activités de la journée Jouer avec les enfants Être force de proposition
9h00 9h30	Temps libre animé : intérieur & extérieur	Préparation des activités de la journée Jouer avec les enfants Être force de proposition
9h30 9h45	Appel des enfants et comptage Regroupement et rituels (danse, chants) Sensibilisation - Imaginaire - Temps forum / météo du jour	Faire l'appel, puis, petites animations de transitions (chants, danses, etc...) Sensibilisation - Imaginaire
9h45 11h30	Activités du matin : 3 ateliers : de création + sportifs + d'expression (à forte valeurs éducatives, conformément au plan mercredi)	Techniques de menée d'activité : Mise en place Explication du déroulement et démonstration Règles de sécurité Rangement avec les enfants
11h45 12h00	Temps libre Hygiène (lavage des mains)	Préparation et aménagement du temps après cantine : pour l'extérieur (craies, ballons) et pour le temps calme
12h00 13h15	Repas à la cantine + temps libre	1 animateur par table d'enfants Convivialité, sensibilisation gaspillage, rangement du plateau
13h15 14h30	Temps « le quart d'heure lecture » + temps libre	Mettre à disposition livres en bon état et renouvelés périodiquement / lancer le temps lecture et maintenir le silence un quart d'heure
14h30 16h	Regroupement avec rituels (chants, danses) Grand jeu type ALSH (jeu sportif, jeu de piste, chasse au trésor, défis, ...) + activité relax Développement personnel « Be You ! » Ou activité Projet « je m'engage ! »	Techniques de menée d'activité : Mise en place Explication du déroulement et démonstration Règles de sécurité Rangement avec les enfants
16h 16h30	Hygiène (lavage des mains) Temps de parole Goûter	Conseil d'enfants / forum / « le journal du centre »
16h30 17h	Temps libre animé : intérieur & extérieur	Jouer avec les enfants Être force de proposition
17h 18h	Temps libre animé : intérieur & extérieur Fermeture de l'Accueil	Jouer avec les enfants Être force de proposition Laisser la salle rangée et libérée en prévision du ménage

PROJET PÉDAGOGIQUE

VILLE DE PEYROLLES EN PROVENCE

LES MERCREDIS :

Dans le cadre du Plan Mercredi, afin d'accompagner nos équipes dans l'atteinte des objectifs pédagogiques, nous serons amenés à faire appel à des intervenants associatifs ou privés : Des interventions éducatives seront mises en place (ateliers scientifiques, atelier citoyen, prévention, santé....). Il est évident que nous privilégierons l'appel à des intervenants ou associations investis dans la vie locale de Peyrolles en Provence, comme nous l'avons fait par le passé.

Il nous paraît effectivement essentiel que chaque enfant, quel que soit sa situation familiale, sociale ou économique puisse accéder à des activités sportives ou culturelles encadrées par des professionnels reconnus et se découvrir peut-être une passion jusque-là ignorée.

La journée du mercredi étant le prolongement logique des actions mises en place sur les temps méridiens et les animations du soir en période périscolaire. C'est le moment d'approfondir les thèmes évoqués mais aussi de faire une « pause » dans la semaine.

Nous proposons de mettre en place un fil conducteur à l'ensemble des secteurs d'activités (cf la programmation pédagogique annuelle, 4.4), à cela se rajoute un format de journée permettant à chaque enfant de développer ses besoins : créatifs, culturels et sportifs

Pour cela

Le thème ou fil conducteur permettra de :

- ✓ Créer une dynamique tout au long de la période,
- ✓ Rendre les enfants acteurs de leurs projets,
- ✓ Développer les compétences des équipes d'animation.

Les activités quotidiennes seront organisées de la manière suivante :

Le matin :

Une activité manuelle

Une activité sportive

Une activité d'expression

L'après-midi :

Place aux projets, aux activités d'engagement citoyens, aux grands jeux, mais aussi prendre un temps pour soi, son bien-être physique et mental (famille d'activités « la santé »).

Les activités et grands jeux pourront être différenciés suivant les groupes ou menés en parallèle.

LES VACANCES :

Concernant le temps des vacances, nous tenons à ce que ce temps ait sa propre identité

PROJET PÉDAGOGIQUE 6-11 ANS

VILLE DE PEYROLLES EN PROVENCE

Nous retrouvons plusieurs activités des mercredis comme : les grandes animations, les sorties et évènements, les pôles pédagogiques.

Toutefois, il nous semble important de créer une identité propre pour les vacances. Elles seront donc conceptualisées comme un évènement afin d'embarquer les enfants dans un univers projeté, comme un univers littéraire.

Chaque semaine de vacances, l'accueil de loisirs organisera des sorties et/ou ouvrira ses portes à des intervenants extérieurs.

Ces sorties et accueil d'intervenants répondent à des objectifs d'ouverture culturelle, de découverte d'un milieu, d'émerveillement et de dépaysement. Elles peuvent s'inscrire dans les projets d'animation travaillés sur la période ou à des fins purement récréatives.

L'été, nous exploiterons au maximum le plan d'eau du lac de Peyrolles mis à disposition par une convention avec la métropole et la commune.

Les sorties

Afin de répondre à notre objectif de découverte du territoire, nous demanderons aux équipes de proposer des sorties à raison d'une fois par semaine de vacances scolaires. Les équipes d'animation auront alors la charge de choisir un lieu et une sortie à distance raisonnable en cohérence avec les objectifs pédagogiques et le thème du planning, dans le respect du budget alloué.

Les grands jeux

Le grand jeu est une activité de plein air, regroupant un nombre important d'enfants, sur une longue durée, pouvant atteindre une journée complète appelées « Les animations exceptionnelles ».

Elles représentent un temps fort dans le cadre des centres de vacances et de loisirs : elles sont singulières, elles regroupent tous les enfants et tous les animateurs du centre, elles sont longues (souvent une journée), et enfin elles nécessitent une très grosse préparation.

Ces activités dites « exceptionnelles » constituant une rupture avec le quotidien à forte intensité, propice au brassage des enfants. Chaque enfant aura la possibilité de se mettre en valeur en tant qu'individu et aussi en tant que membre d'un groupe. Ces termes inhabituels de l'activité exceptionnelle offrent aussi la possibilité d'une ouverture du centre vers l'extérieur (parents, autre centre...) ou d'organisation en soirée, dans le cadre de veillées.

Le Temps libre

Pendant et après chaque activité, l'équipe mettra en place des moments de détente où l'enfant, sous le regard vigilant de l'animateur, pourra vivre un moment en adéquation avec ses envies, ses besoins d'occuper un espace d'autonomie en intérieur ou en extérieur, sans contrainte d'encadrement structuré par une action spécifique. Il pourra, s'il le désire, associer l'animateur à ce moment.

L'équipe mettra à disposition des espaces d'ateliers fixes (exemples : dînette, lego, livres, jeux de société, jeux de ballon, coloriage...). L'enfant aura le choix sur l'utilisation libre de ces espaces ou de jouer plus librement. Ces moments permettront aussi un échange entre les enfants et entre les enfants et l'animateur.

Le séjour



PROJET PÉDAGOGIQUE

VILLE DE PEYROLLES EN PROVENCE

Un séjour accessoire est mis en place en été sur le Centre élémentaire.

Le groupe sera constitué au maximum de 24 enfants âgés de 6 à 11 ans, ayant fréquenté de façon régulière l'ACM durant l'année.

Pour les activités, nous ferons des groupes selon l'âge et le niveau des enfants.

Les filles et les garçons dormiront dans des chambres séparées.

LES TEMPS PERISCOLAIRES :

Les temps périscolaires prennent une place très importante dans la vie de l'enfant. Nous devons collectivement veiller à ce que ces temps soient l'occasion d'ouvertures, d'échanges et de rencontres. Ils prolongent et complètent l'enseignement public, soutiennent les familles dans leur rôle éducatif. Ils contribuent à la réussite éducative de tous et sont des moments d'équilibre et de vie collective.

Sur les temps périscolaires, voici les temps éducatifs que nous encadrons :

L'accueil du matin

Une organisation au service de l'intérêt de l'enfant

L'animation du public aura lieu, les lundi, mardi, jeudi et vendredi en période scolaire. Les garderies du matin accueilleront les enfants de 7h30 à 8h50, moment de la passation avec les enseignants.

Le directeur ou leur adjoint seront en charge de l'accueil des familles et des enfants. Attention, les familles pourront déposer leurs enfants seulement jusqu'à 08h40.

Les constats :

L'accueil du matin est un moment déterminant de la journée. Il correspond à la fin d'une nuit et à une phase d'éveil. De sa qualité dépend le début de la journée d'école. Il est le premier temps où l'enfant se retrouve en contact avec la collectivité. Il est donc indispensable qu'il soit rassurant, gai et réponde à l'état de chacun.

8h40-8h50 : transition vers l'enseignant pour les plus de six ans

Après un retour au calme (si nécessaire) et un passage aux toilettes, les animateurs ramèneront les enfants dans la cour de l'école élémentaire où ils feront la passation des enfants à leurs enseignants. Ils donneront à l'enseignant les informations éventuelles, messages des parents concernant les enfants, discuteront des situations particulières détectées.

8h50-09h00 : rangement des locaux

PROJET PÉDAGOGIQUE 6-11 ANS

VILLE DE PEYROLLES EN PROVENCE

L'accueil du midi

Le temps méridien doit être un temps de détente, C'est un moment clé un où il faut à la fois :

- ✓ Gérer des effets de masse (beaucoup d'enfants au même moment en un même lieu),
- ✓ Canaliser les énergies à la sortie de la classe et pendant les temps de récréation,
- ✓ Animer l'avant ou après repas (en fonction des services proposés) par des activités simples courtes et divertissantes et quelques ateliers suivis,
- ✓ Préparer le retour en classe.

- 13h50 : les enseignants prennent le relais des animateurs dans la cour

14h00 : C'est l'heure de retourner en classe.

L'accueil du soir

L'équipe réceptionnent les enfants qui sont inscrits à l'accueil du soir au fur et à mesure que les enseignants les envoient en garderie dans la cour de l'école. Un temps de goûter est prévu de 17 h à 17h20 dans la cour et dans les salles d'activité. Si le temps le permet, les enfants goûtent à l'extérieur, dans la cour. Nous profitons de ce moment pour échanger sur le vécu de la journée. Un temps d'hygiène est mis en place avant et après le goûter.

De 17h20 à 18h00 un atelier est mis en place en tenant compte de la diversité en s'appuyant notamment sur les 7 familles citées plus haut. Ces activités seront soit en accès libres, soit sur inscription, valorisant ainsi la notion d'engagement dans le cadre d'un projet collectif.

Les départs sont échelonnés jusqu'à 18h30.



5. LE BILAN ET L'ÉVALUATION : LA DÉMARCHE QUALITÉ

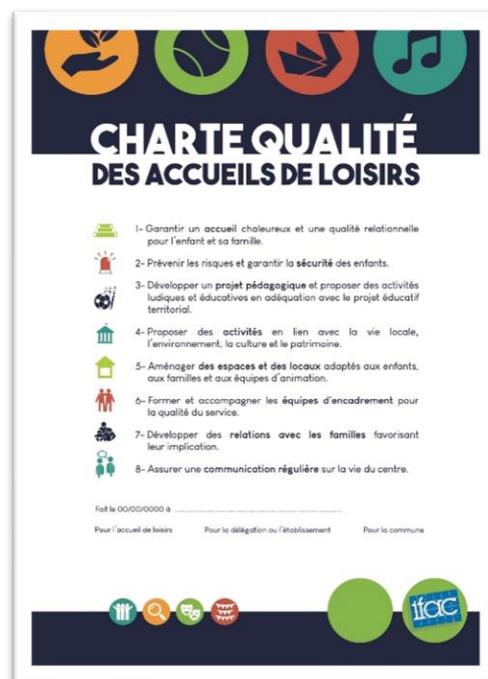
L'Ifac, afin de garantir la qualité de ses actions dans le cadre des accueils de loisirs péri et extra scolaires, a créé avec l'AFNOR, en 2013, une norme « engagement de service » pour la qualité pédagogique des accueils de loisirs (« Quali'loisirs », ref. 250). Cette démarche, en lien avec nos équipes pédagogiques et assistée par la direction pédagogique, veille au respect de la qualité de l'accueil, de l'organisation et des activités proposées.

Le suivi de la qualité de nos accueils est articulé autour de 8 axes :

1. Garantir un accueil et une qualité relationnelle pour l'enfant et sa famille.
2. Prévenir et garantir la sécurité des enfants
3. Développer un projet pédagogique et proposer des activités ludiques et éducatives en adéquation avec le projet éducatif territorial
4. Proposer des activités en lien avec la vie locale, l'environnement, la culture et le patrimoine
5. Aménager des espaces et des locaux adaptés aux enfants, aux familles et aux équipes d'animation
6. Former et accompagner les équipes d'encadrement pour la qualité du service
7. Favoriser l'implication et les relations avec les familles
8. Assurer une communication régulière sur la vie du centre.

Ces objectifs sont concrétisés par 24 engagements simples et clairs et donc certifiés par l'Afnor. La démarche qualité est aussi un système de management des Accueils de Loisirs reposant sur une charte :

- Chaque directeur s'engage à mettre en œuvre la « charte » sur son accueil de loisirs.
- La démarche qualité n'est pas une démarche de contrôle ; c'est une démarche de progression.
- Elle n'est pas une démarche descendante ; elle implique les équipes, les directeurs, les coordinateurs, la collectivité.



PROJET PÉDAGOGIQUE 6-11 ANS

VILLE DE PEYROLLES EN PROVENCE

Avec les familles

A la fin d'une période d'activité, un bilan sera fait avec les familles et les enfants afin d'exprimer le ressenti de tous. Il est important pour poursuivre une démarche d'accueil de qualité de pouvoir collaborer tous ensemble.

Avec l'équipe

Afin d'évaluer l'organisation générale de l'accueil, un bilan au sein de l'équipe sera proposé au trimestre et à la fin de chaque période de vacances.

L'évaluation du projet pédagogique permet de proposer des évolutions, de remédier aux situations problématiques. Elle permet de constater ou non l'articulation entre les finalités définies dans le projet éducatif, les objectifs précisés dans le projet pédagogique et le fonctionnement du centre. L'évaluation permet aussi de vérifier la pertinence et la cohérence du projet pédagogique en référence au projet éducatif.

Que va-t-on évaluer ?

L'évaluation portera sur les objectifs, les démarches, les actions et les moyens pour en apprécier la pertinence, l'efficacité ou la conformité avec les intentions de l'organisateur. Plusieurs éléments peuvent être observés pour permettre une évaluation de la structure et du projet.

Exemples :

- Les actions prévues ont-elles été réalisées ? si non, pourquoi ?
- Les actions étaient-elles adaptées aux objectifs annoncés ?
- Les objectifs ont-ils été atteints ou non ?
- Les objectifs proposés étaient-ils pertinents au regard du diagnostic ? (caractéristique du public, projet éducatif).
- L'organisation (comment se sont déroulées les préparations des sorties, la gestion du temps, gestion des repas ?).
- Attitudes et comportements des animateurs : le personnel d'animation a-t-il su respecter les obligations de bienveillance, de neutralité et de posture éducative ?
- Évaluation des temps de formation organisés ?
- etc.

Les outils d'évaluation

- Grille permanente d'évaluation proposée par la démarche d'amélioration continue.
- Évaluation permanente avec l'équipe sur le terrain.
- Mise en place d'outils d'auto-évaluation des animateurs par rapport à l'application sur le terrain des objectifs pédagogiques et des visées éducatives
- Bilan avec l'équipe :
- Évaluation par les enfants sous forme de forum, dessins (soleil, nuage)...
- Évaluation par les parents avec une enquête de satisfaction.



6. L'ACCUEIL DE L'ENFANT À BESOIN SPÉCIFIQUE

7.1 L'ACCUEIL DE L'ENFANT EN SITUATION DE HANDICAP ET DE L'ENFANT MALADE

Une intégration bienveillante

L'accueil d'enfant en situation de handicap est une réalité quotidienne pour de nombreuses structures éducatives. L'accompagnement des équipes est une dimension fondamentale dans cet accueil.

Le professionnel, en tant qu'adulte référent, a une place prépondérante : il doit être capable de repérer les dynamiques de rejet et de stigmatisation dont pourrait être victime un enfant porteur de handicap, afin d'accompagner ses camarades dans la compréhension et l'acceptation de la différence. Cette mission du professionnel est conditionnée par sa propre connaissance du handicap. Dans ce sens, l'IFAC s'engage dans la formation de ses équipes.

L'accompagnement des équipes passe aussi par la compréhension et la prise en compte des PAI. Entre travail avec les structures partenaires (éducatives, médicales, de soins...) et devoir de discrétion.

Accueil administratif et pédagogique des enfants avec un PAP ou un PAI

Dans une démarche d'inclusion et d'accès aux loisirs, un Protocole d'Accueil Personnalisé (P.A.P) sera mis en place et signé entre la famille et le directeur de la structure d'accueil.

Le P.A.P est un dispositif interne, il précise les modalités d'accueil dans le respect des compétences

de chacun et prend en compte les besoins spécifiques de l'enfant.

A Peyrolles en Provence, le P.A.P prend la forme d'une charte d'accueil d'un Enfant en situation de Handicap ou avec des besoins spécifiques.

9.2. LA MISE EN PLACE DU PROTOCOLE D'ACCUEIL

Une réunion d'information de premier contact doit avoir lieu avant la mise en place du protocole. Cette première réunion a pour objectif de faire un état des lieux de la situation actuelle en termes de souhaits, de volonté et de possibilités de chacun. Elle permet également aux parents d'exprimer clairement leur demande et pour tous de prendre connaissance des responsabilités engendrées et des différents paramètres qui devront être pris en compte par la suite. A ce titre, avec les parents, nous travaillerons avec la MDH, le PIAL (nouvelle entité de l'éducation nationale) ou le médecin suivant l'enfant.

Les points abordés durant la réunion :

- La recevabilité de la demande aux regards des possibilités locales (moyens humains, matériels...),
- La définition des besoins et particularités du jeune,
- La définition d'un contrat d'intégration précisant les moyens requis (matériel, technique et humain),
- La définition du rôle de chacun,
- La prise de conscience que l'accueil de loisirs reste un centre ouvert à tous

PROJET PÉDAGOGIQUE 6-11 ANS

VILLE DE PEYROLLES EN PROVENCE

- Les capacités et limites pour répondre aux demandes et souhaits.

Dès le début de l'accueil du jeune

Un lien privilégié sera créé entre la famille, l'enfant et l'accueil de loisirs. Il s'exprimera par :

- Une visite du centre dès le premier jour,
- Des temps de discussion et de partage d'expérience,
- Une évaluation par l'équipe du degré d'autonomie de l'enfant (espace, temps),
- Une définition du rôle de chacun au sein de l'équipe d'animation, avec un interlocuteur référent.

Durant toute la période d'accueil

La consolidation du protocole d'accord se mettra en place à travers :

- Un travail régulier de l'équipe d'animation sur les temps de la vie quotidienne et des activités
- Une intégration de l'enfant avec les autres enfants,
- Une évaluation des difficultés, problématiques rencontrées,
- Une réunion régulière entre les parents, l'enfant, le médecin de référence et les animateurs, Une réflexion sur l'évolution possible du dispositif dans le respect du cadre.

A la fin de l'accueil

Une dernière rencontre réunira tous les acteurs pour :

- La réalisation d'une évaluation globale, L'expression du ressenti de tous,
- La décision de reconduire le protocole ou de le stopper.

Concernant le Protocole d'Accueil Individualisé (PAI), l'esprit est le même. Il permet aux enfants de pouvoir être pris en « charge » par les différentes équipes en toute sécurité.

C'est un moyen de sécuriser son parcours journalier afin qu'il puisse profiter pleinement des différents temps. Il s'organise selon un procès défini par le médecin de l'enfant, la direction de l'accueil de loisirs et la famille concernée. Avant le début de la rentrée scolaire, une réunion sera proposée en présence des acteurs, des équipes d'animation et de restauration afin de faire un rappel des procédures internes et des règles à respecter.

Il précise le rôle de chacun dans le cadre de ses compétences

Il appartient au médecin de bien expliquer à tous la prescription et les gestes nécessaires.

Les soins et/ou les médicaments nécessaires à l'élève porteur de maladie chronique et/ou allergie.

Afin de faciliter l'accueil et le suivi de ces enfants, nous avons mis en place un outil concret : « une charte d'accueil d'un enfant en situation de handicap ».



Sommaire	
1. Le contenu	3
1.1. Préambule	3
1.2. Objectifs de la réglementation	4
1.3. Cadre réglementaire	4
2. Le droit aux loisirs pour tous	5
2.1. Définition d'accueil d'enfant en situation de handicap	5
3. Les modalités d'accueil d'un enfant en situation de handicap	6
3.1. Les échanges avec la famille	6
3.2. L'accompagnement des enfants en situation de handicap	7
3.3. L'accompagnement des enfants en situation de handicap en situation de handicap	7
3.4. L'accompagnement des enfants en situation de handicap en situation de handicap	7
3.5. L'accompagnement des enfants en situation de handicap en situation de handicap	7
3.6. L'accompagnement des enfants en situation de handicap en situation de handicap	7
3.7. L'accompagnement des enfants en situation de handicap en situation de handicap	7
4. Le projet personnalisé pour la pratique des activités de loisirs	9
4.1. Recensement	9
4.2. Présentation personnelle	9
4.3. Les parents de l'enfant et de sa famille	10
4.4. Caractéristiques de l'accompagnement	10
4.5. Le rôle de l'animateur de projet	11
4.6. L'évaluation et l'adaptation du projet lors de son exécution	11
4.7. L'accompagnement d'un enfant en situation de handicap	12